

Dépt. Service de Médiation de Dettes
Agréé par la Région Wallonne
Matricule : RW/SMD/510

☎ : 04/341.63.20. (option 2)

Madame, Monsieur,

En date du, vous avez demandé l'aide de notre service. Nous nous réjouissons de cette initiative pour rechercher une solution à vos difficultés.

Nous vous transmettons un questionnaire **à compléter, à signer et à nous renvoyer** par e-mail (mediationdettes.liege@solidaris.be) ou à l'adresse suivante :

Solidaris
Service de médiation de dettes
rue Douffet 36
4020 LIEGE

Merci de joindre également à ce formulaire la preuve de vos revenus, de vos charges (loyer, eau, gaz, électricité, ...) et un courrier récent de chaque dette. Si ces documents sont en version électronique, il est possible de les envoyer par mail (mediationdettes.liege@solidaris.be).
Si votre dossier n'est pas complet, nous ne pourrons pas l'ouvrir.

Dès que nous recevrons ce questionnaire, nous vous contacterons par téléphone pour décider ensemble d'un rendez-vous.

Nous comprenons que ce document peut être difficile à compléter. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 04 341 63 20 (option 2 pour le service médiation dettes) entre 8h30 et 12h00 les lundi, mercredi et vendredi.

Version du 04/11/2022

Service de Médiation de Dettes
Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)
04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi
Mediationdettes.liege@solidaris.be

Avez-vous déjà été suivi(s) par un service de médiation de dettes ?

Si oui, lequel ? Quand ?

Pour quelle raison, la collaboration s'est-elle arrêtée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà fait un règlement collectif de dettes (médiation au tribunal du travail) ?

Si oui, quand ?

Pour quelle raison, le règlement collectif de dettes s'est-il arrêté ? **Veillez joindre une copie du jugement.** Si vous ne le retrouvez pas, vous pouvez demander une copie au greffe du tribunal du travail ou auprès de votre ancien médiateur.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Après analyse de la situation, nous accepterons d'ouvrir ou non le dossier en médiation de dettes.

Mandat – Médiation de dettes

"En vue de trouver une solution à mon endettement, j'autorise le service de médiation de dettes de SOLIDARIS Wallonie (Pôle Liège) à prendre contact à tout moment avec mes créanciers et à leur exposer les éléments liés à ma situation d'endettement".

1^{er} demandeur

NOM:

PRENOM :

NUMERO NATIONAL :

2^{ème} demandeur

NOM:

PRENOM :

NUMERO NATIONAL :

Date et signature + mention "Lu et approuvé"

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be

Revenus

Demandeur 1 :

Nature des revenus	Montant
Salaire	
Indemnités Mutuelle	
Pension	
Chômage	
CPAS	
Allocations familiales	
Pension alimentaire	
Allocation handicap	
Autre revenu	
TOTAL :	

Demandeur 2 :

Nature des revenus	Montant
Salaire	
Indemnités Mutuelle	
Pension	
Chômage	
CPAS	
Allocations familiales	
Pension alimentaire	
Allocation handicap	
Autre revenu	
TOTAL :	

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be

CHARGES :

Habitation	
Loyer (apporter le bail)	€/mois
Prêt hypothécaire	€/mois
Gaz	€/mois
Mazout	€/mois
Bois	€/mois
Electricité	€/mois
Eau	€/mois
Précompte immobilier	€/mois
Assurance incendie	€/mois
TOTAL	€/mois

Transport	
Carburant	€/mois
Prêt voiture	€/mois
Assurance voiture	€/mois
Taxe voiture	€/mois
Bus	€/mois
Train	€/mois
TOTAL	€/mois

Quotidien	
Nourriture	€/mois
Equipement et entretien du ménage	€/mois
Vêtements	€/mois
Animaux domestiques	€/mois
Tabac	€/mois
Aide à domicile	€/mois
TOTAL	€/mois

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be

Multimédia et communication	
Pack (internet, télévision, tel, gsm)	€/mois
Téléphone	€/mois
GSM	€/mois
Internet	€/mois
TV	€/mois
TOTAL	€/mois

Santé	
Frais médicaux	€/mois
Frais pharmaceutiques	€/mois
Cotisation mutuelle	€/mois
Assurance hospitalisation	€/mois
TOTAL	€/mois

Impôt et taxe	
Impôt sur les revenus (avertissement extrait de rôle)	€/mois
Taxe communale – Immondices	€/mois
TOTAL	€/mois

Enfant	
Pension alimentaire	€/mois
Frais scolaire	€/mois
Transport	€/mois
Cantine	€/mois
Langes	€/mois
Lait	€/mois
Crèche - Garderie	€/mois
Cours de remédiation	€/mois
Sport et loisirs	€/mois
TOTAL	€/mois

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be

Assurances et cotisations	
Syndicat	€/mois
Cotisations sociales (pour les travailleurs indépendants)	€/mois
Assurance responsabilité civile (familiale)	€/mois
Assurance vie	€/mois
Assurance funéraire	€/mois
Autre assurance (juridique, ...)	€/mois
TOTAL	€/mois

Divers	
Sport, loisirs	€/mois
Autre	€/mois

TOTAL RESSOURCES	€/mois
TOTAL CHARGES	€/mois
DISPONIBLE (ressources – charges)	€/mois

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be

Nom du créancier	Numéro de dossier	Montant dû

Les informations à caractère personnel qui vous sont demandées par Solidaris Wallonie (Pôle Liège) - Service de Médiation de dettes agréé par la Région Wallonne – Matricule : RW/SMD/510 seront utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de votre dossier de médiation de dettes (Décret du 07 juillet 1994 de la Région Wallonne).

Le responsable du traitement est SOLIDARIS Wallonie - Siège d'exploitation : rue Douffet 36 – 4020 Liège (pour les échanges courriers) - Siège social : Rue des Dominicaines, 35 à 5002 Namur.

La loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel accorde aux personnes que ces informations concernent un droit d'accès et de rectification.

Date :

Signature + « Lu et approuvé »

Service de Médiation de Dettes

Agréé par la Région Wallonne (Matricule : RW/Service de Médiation de dettes/510)

04 341 63 20 (option 2) 8h30 à 12h00 lundi, mercredi et vendredi

Mediationdettes.liege@solidaris.be